

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 26187

Intitulé

Responsable du développement de l'unité commerciale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
IPAC	Directeur de l'IPAC

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable du développement de l'unité commerciale assure trois grands types d'activités.

1. Activité commerciale :

- Analyse et suivi des évolutions du marché pour en conquérir une partie
- Pilotage des actions de marketing opérationnel
- Animation des communautés web et mesure de la réputation de la marque
- Etablissement d'une relation à forte valeur avec le client

2. Activité managériale :

- Recrutement des membres de l'équipe
- Management l'équipe commerciale
- Communiquer à l'écrit et à l'oral

3. Activité de gestionnaire :

- Sécurisation des relations commerciales de l'unité dans leur dimension juridique
- Optimisation et rentabilisation de l'unité

Le titulaire de la certification est capable :

Activité commerciale

- Mener une analyse qualitative des fréquentations commerciales d'un site en termes de profils de clientèle - Identifier les besoins - Analyser les insuffisances et potentialités d'un territoire
- Mesurer l'efficacité des actions correctives à mener - Rédiger les actions correctives
- Rédiger un plan d'actions à mener sur une période donnée - Le chiffrer et identifier les moyens nécessaires à sa réalisation
- Etablir un plan de prospection - Etablir un guide de vente - Elaborer la trame d'une session de formation
- Définir et mettre en oeuvre une politique d'animation et de développement d'une communauté d'internautes - Définir des indicateurs-clés pour mesurer le développement de la notoriété d'une société/marque sur le web

Activité Managériale

- Proposer un plan d'action opérationnel pour favoriser le recrutement de salariés dans la zone de l'unité
- Etablir une fiche de fonction
- Etablir un plan d'entretien collectif
- Planifier les actions d'accompagnement et de fidélisation des collaborateurs dans leur parcours professionnel
- Identifier les indicateurs porteurs d'un dysfonctionnement d'un processus de travail
- Ecrire et présenter le projet de réalisation d'une actions entraînant un changement significatif de l'unité commerciale

Activité de Gestionnaire

- Rédiger une note explicative ou des procédures relatives aux droits et obligations du personnel de l'unité commerciale, à l'organisation du travail (achats, stocks, ventes, après-vente, règlement)
- Etablir un budget mensuel des ventes
- Etablir un compte de résultat prévisionnel
- Etablir un budget de trésorerie annuel
- Créer un tableau de bord de l'unité commerciale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grande entreprise

- Responsable d'une unité commerciale au sens large
- Responsable d'une ou de plusieurs phases d'un processus commercial complexe
- Responsable d'une activité

Entreprise de taille modeste

- Responsabilité d'un département, d'un service, d'un secteur En tant que Chef d'entreprise dans l'entreprise qu'il crée ou reprend

Responsable de clientèle - Responsable de secteur - Chef de rayon - Responsable de point de vente - Responsable de l'Administration des Ventes - Chef/Dirigeant d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois blocs d'activités :

- * 1 - Bloc "Activité Commerciale"
- * 2 - Bloc "Activité Managériale"
- * 3 - Bloc "Activité de Gestionnaire"

Les modalités d'évaluation pour les candidats en formation initiale ou par la voie de la formation continue portent sur :

- La rédaction d'un dossier professionnel relatant les missions menées en entreprise
- Une soutenance orale de présentation du dossier professionnel
- la réalisation de 3 études de cas permettant d'évaluer les compétences dans chacun des blocs décrits ci-dessus. (1 étude de cas par bloc)

En VAE, la recevabilité est basée sur 3 ans d'expérience en relation avec le secteur d'activité et les fonctions décrites dans le référentiel de l'emploi.

Modalités d'évaluation :

- * Rédaction d'un dossier (livret 1 & 2) décrivant les expériences professionnelles

* Entretien avec le Jury

La validation peut être globale ou par bloc d'activités :

* Activité commerciale

* Activité managériale

* Activité gestion et entreprendre

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
	OUI	NON	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un Président de jury Un Directeur d'Etudes Un formateur Des professionnels du secteur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Deux professionnels représentant chacun un collègue (employeur et employé) Un formateur Un Président de Jury ou son représentant.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable du développement de l'unité commerciale" avec effet au 02 février 2016, jusqu'au 07 juin 2021.

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable du développement d'unité commerciale avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 9 novembre 1999 publié au Journal Officiel du 19 novembre 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion et commerce'.

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Certificat supérieur en gestion et commerce'.

Arrêté du 15 décembre 1992 publié au Journal Officiel du 10 janvier 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation à partir de la promotion de 1992, sous l'intitulé 'Cycle supérieur de gestion'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

240 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

IPAC

Lieu(x) de certification :

IPAC : Auvergne Rhône-Alpes - Haute-Savoie (74) [Annecy]

IPAC - 42 Chemin de la Prairie - 74000 Annecy

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- IPAC Chambéry - 44 Rue Charles Montreuil - 73000 Chambéry
- IPAC Ville la Grand - 14 Rue des Chasseurs - 74100 Ville la Grand
- IPAC Albertville - 60 Chemin de la pierre du Roy - 73100 Albertville
- ESICAD - Montpellier - 1702 rue de St Priest Parc Euro Médecine - 34097 Montpellier Cedex 05
- ESICAD - Toulouse - Avenue de la tolosane - 31681 Labège cedex
- ESPL- Angers - 19 rue André Le Nôtre - 49000 Angers
- AFTEC - Rennes - 23 rue Louis Kérautret - 35000 Rennes
- AFTEC Caen - Rue Antoine Cavalier - 14000 Caen

- AFTEC Laval - 67 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 53100 Laval
- AFTEC Vannes - 6 Rue Ella Maillart- 56100 Vannes
- ISCOM Lille - 5, rue Saint-Anne - 59000 Lille
- Sciences U Lyon - Bd Albert Thomas - 69003 Lyon
- Sciences U Paris - 13 Rue Camille Pelletan - 92120 Montrouge
- ITEC - Grand Rue - 38700 La Tronche
- Institut Limayrac - Rue de Limayrac - 31000 Toulouse
- Lycée Sully - 52 Rue Auguste Blanqui - 13006 Marseille
- Institution de la Salle - 2 Rue St Maximin - 57000 Metz
- ISC les Etablières - Route de Nantes - 85000 La Roche Sur Yon
- IFCV - Avenue des Sables - 85500 Les Herbiers

Historique de la certification :

1ère inscription au RNCP sous l'appellation "Cycle Supérieur de Gestion" (JO du 10/01/1993) - Renouvellement régulier jusqu'au dernier renouvellement pour 5 ans. (JO du 02/02/2011).

Une passerelle est établie avec la certification "Responsable d'Activités de E Commerce du certificateur. (Bloc 1 "Activité commerciale")

Une passerelle est établie avec la certification "Responsable de la Chaîne logistique" - niveau II du certificateur ESPL à Angers. (Bloc 2 et 3 : "Activité Managériale" et "Activité de Gestionnaire")

Certification précédente : Responsable du développement d'unité commerciale